

**Les 16 et 17 mars 2023, votez
pour vos représentants au CSE.
Sud à votre écoute !**

**Nous travaillons
pour vivre, pas
survivre :**

Augmentation
urgente et
importante des
salaires

Primes de risques
pour les services
concernés

Retour de la prime
d'ancienneté

Augmentation du
ticket restau

**Sans visibilité, pas
d'adhésion
possible :**

Transparence du
CSE dans ses
activités

Transparence dans
les procédures de
recrutement

Transparence
financière des
investissements

**Nos prochaines
conquêtes sociales
seront féministes
ou ne seront pas :**

Mise à disposition
d'un local
d'allaitement

Valorisation des
métiers féminisés et
des évolutions de
postes

Une + grande
souplesse dans les
horaires de travail du
Pôle Accueil

**Le bon partage du
travail, base de bonnes
conditions de travail :**

Des recrutements en
CDI dans les services en
tension

La fin de l'utilisation du
CDD de 18 mois comme
une période d'essai
allongée

Pêle-mêle :

Des œuvres sociales en
lien avec les souhaits des
salariés ; impliquer les
salarié·e·s lors de
changements dans leurs
missions ; des locaux
techniques rénovés ; un
matériel de télétravail
pérenne, fonctionnel et
avec un réseau stable

Allons plus loin...

... vers l'expérimentation de la semaine de 32 h. sur 4 j. et
sans perte de salaire

Le syndicat

SUD Logement Social fait partie de l'Union Syndicale SOLIDAIRES. C'est la seule organisation syndicale à avoir une progression régulière de ses adhérent·e·s ces dernières années. Les organisations SUD / SOLIDAIRES reviennent aux fondamentaux du syndicalisme en prônant des actions au plus proche du terrain. C'est une force revendicative qui ne lâche aucune lutte. SUD Logement Social défend des valeurs de solidarité, de combat de toutes les discriminations, de féminisme, de primauté de l'humain sur le capital...

Pour ASSEMBLIA, nous pensons qu'il est temps de **faire une place nette à de vrais contradicteurs qui soient force de proposition pour améliorer la situation des collègues de l'entreprise**. De plus, entre décembre 2019 et février 2023, aucun compte-rendu n'a été produit par le CSE : il est aussi temps de **choisir la transparence**. Nous serons également vigilant·e·s à ce que le budget des œuvres sociales nous permette de continuer à vous proposer des activités et des prestations qui vous plaisent.

Pour une augmentation significative des salaires

En 2022, l'inflation nous a sévèrement touchés. Nos bas salaires, trop nombreux, ne nous permettent pas d'envisager l'avenir sereinement. Par exemple, nos gardien·ne·s ont connu une évolution de leurs missions, formation informatique à la clé : désormais, elles et ils ont plus de travail qu'avant pour le même salaire. La récente augmentation collective ne permet pas le "*maintien du pouvoir d'achat*" revendiqué : 3,3 % (pour les salaires < 2 000 € bruts), pendant que le SMIC augmente de 1,8 %, que l'inflation est en moyenne à 7 % (plus de 10 % pour plusieurs biens de première nécessité). Depuis l'an dernier, une vague de démissions frappe ASSEMBLIA, il est dans l'intérêt de notre entreprise de mettre fin à l'hémorragie. **Plusieurs années de recrutement au moins-disant salarial et d'absence d'évolution salariale sont à rattraper. C'est une urgence, ce sera notre priorité absolue !**

La perte de la prime d'ancienneté lors de l'harmonisation, suivie de la mise en place d'augmentations individuelles aléatoires, opaques et subjectives ne nous convient pas. Cela crée des différences entre salarié·e·s d'un même poste et pousse à la division. C'est une source d'économie magique pour la direction, au pire des moments pour nous autres salarié·e·s.

Pour une prime de risques

Nous proposerons une **prime de risques au bénéfice des salarié·e·s du Pôle Accueil, du service Contentieux et des gardien·ne·s**. Ce sont les salarié·e·s de la première ligne, en lien direct avec le public, aux tâches les plus répétitives. Entre risques physiques et psycho-sociaux, aggravés par une inflation qui augmente les tensions, cette prime nous semble juste.

Pour faire progresser les droits des femmes

Du point de vue de l'égalité entre les hommes et les femmes, le Pôle Accueil et le service Contentieux étant quasiment exclusivement composés de femmes, valoriser leur travail nous semble particulièrement important, via la prime ci-dessus pour commencer.

Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par d'heureuses nouvelles : de nombreuses naissances ont eu lieu. Comme ce doit être le cas dans toutes les entreprises de plus de 100 salarié·e·s, nous invitons la direction à **mettre à la disposition des femmes un local d'allaitement**. Les femmes doivent disposer du choix délibéré du mode d'alimentation de leurs enfants.

Nous offrir le plus d'élue·s possibles, grâce à votre vote, c'est nous permettre d'être assez fort·e·s dans la négociation des différents accords d'entreprise, d'utiliser tous les outils qui seront à notre disposition pour défendre au mieux les salarié·e·s ; d'être des partenaires sociaux raisonnables mais fermes ; d'utiliser le droit syndical et les heures de délégation pour le bénéfice de toutes et tous, **toujours à votre écoute**.